

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 23 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 30

Excusés : 7

Non excusés : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT TROIS FEVRIER, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 17 février 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme VENTURINI - M. FRISSON - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. TABUY - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme PERRIER - M. NOVAIS - M. FOUBERT - M. LARGIER .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. LEMBOUCHER.

POUVOIRS :

M. TABUY	à	M. BECQUART
Mme CHAULIAGUET	à	Mme SHORT FERJULE
M. BACHELEY	à	Mme DEMARIA
Mme PERRIER	à	M. GHOZELANE
M. NOVAIS	à	Mme HEUCLIN
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2026

N°2026_02_23-5

Ref : Direction des finances et de la commande publique

Objet: Affectation du résultat - Exercice 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le compte administratif 2025,

CONSIDERANT que la reprise des résultats au budget primitif doit faire l'objet d'une délibération d'affectation des résultats,

CONSIDERANT que les résultats d'exécution du budget 2025 et l'état des restes à réaliser présentent :

Un excédent de fonctionnement cumulé de :	13 337 069,50 €
Un solde d'exécution d'investissement déficitaire de :	- 3 328 236,93 €
Un solde des restes à réaliser déficitaire de :	- 4 114 707,30 €

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 11 février 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 35 VOIX POUR

Par 2 ABSTENTIONS (M. DUMONT, M. LARGIER)

DECIDE de reprendre les résultats tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2025 et d'affecter le résultat de clôture 2025, soit 13 337 069,50 € de la façon suivante :

Section d'investissement

Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	7 442 944,23 €
--	----------------

Section de fonctionnement

Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté	5 894 125,27 €
--	----------------



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 26 février 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260226-2026_02_23-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2026
Publication : 27/02/2026